BOUAYE AVANCE

N°9
Décembre 2012

Bulletin d'informations citoyennes de l'association BOUAYE AVANCE

ÉDITO

BOUAYE, UNE VILLE QUI AVANCE

Bouaye, ville dynamique :

Le grand nombre d'associations présentes à Bouaye reflète cette vitalité et permet de créer du lien intergénérationnel, meilleur moyen de lutter contre l'exclusion. Les nouveaux Boscéens découvrant le forum des associations sont ravis de l'ambiance conviviale qui y règne. Ce dynamisme s'exprime aussi par les 2800 jeunes scolarisés de la maternelle au lycée.

Bouaye, ville ouverte :

Le tout nouveau Comité de jumelage prépare des échanges avec non pas une, mais deux villes : une italienne et une anglaise.
Depuis plusieurs années, Bouaye coopère avec la ville guinéenne de Kindia. Cette année, des jeunes Boscéens sont allés en Guinée dans le cadre d'un projet éco-citoyen. Belle leçon de solidarité de la part de nos jeunes !

Bouaye, ville éco-mobile :

Les liaisons douces pour se déplacer sur la commune sont en augmentation et, depuis Bouaye, il est possible de se rendre à Nantes en train ou en bus à faible coût, permettant ainsi les déplacements pour celles et ceux qui n'ont pas de véhicule ou qui veulent s'en passer.

Bouaye, ville durable :

L'agenda 21 communal adopté en 2011 a déjà des résultats concrets : le tri sélectif est en place dans tous les bâtiments communaux, une centrale photovoltaïque de 145 kW est installée sur le gymnase des Ormeaux, l'entretien différencié des espaces verts communaux a été adopté pour réduire les pesticides et mieux gérer les déchets verts, l'insertion professionnelle est désormais favorisée dans les commandes publiques importantes.

Bouaye, ville citoyenne :

Lors des élections de 2012, le pourcentage de votants fut le plus important du département pour les communes de 3501 à 10.000 habitants. A cette occasion, notre ville a reçu la Marianne d'or du civisme.

Comme les Boscéens, je crois que la politique est le meilleur moyen de lutter contre l'obscurantisme pour faire vivre notre démocratie et, comme eux, je suis fière de ma ville, fière de ses habitants et de l'esprit chaleureux de solidarité qui y règne.

Et à tous, en cette fin d'année, je souhaite de bonnes fêtes, agréables et solidaires.

Bernadette BERTET
Présidente de *Bouaye Avance*

Pour rejoindre Bouaye Avance : ***contact@bouaye-avance.fr***
Pour consulter notre site internet : ***bouaye-avance.fr***

Zones humides

Une richesse à préserver dans le PLU

La préservation de la nature "ordinaire" est un des enjeux de la prochaine modification du plan local d'urbanisme (PLU).
Explications avec Freddy HERVOCHON, adjoint chargé des questions d'environnement.

Bouaye Avance : *Qu'entend-on par zones humides ?*

Freddy Hervochon : Derrière le terme zones humides se cachent de multiples milieux naturels comme les prairies et les bois humides, les marais, les mares… A Bouaye on rencontre trois grands types de zones humides, à savoir : les rives du lac de Grand Lieu bénéficiant de protections internationales (Natura 2000), les bords de cours d'eau, comme ceux du Bois Guignardais et les zones de plateaux comme aux Landes Bigot.

BA : *Pourquoi inventorier les zones humides sur la commune de Bouaye ?*

FH : Les zones humides sont menacées. Or, elles constituent de véritables **réservoirs de la biodiversité** tant au niveau de la faune que la flore. Elles jouent un rôle d'autoépuration naturelle et d'éponge pour réguler les eaux et lutter contre les inondations.
Pour les protéger, il faut les connaître et donc les inventorier afin de les prendre en compte en amont des projets d'urbanisation.

BA : *Comment avez-vous réalisé cet inventaire ?*

FH : Avec Nantes Métropole, nous avons choisi un bureau d'étude expert pour le réaliser selon des critères précis.
Nous avons également mis en place **un groupe de travail communal dans le cadre d'une démarche participative**. Il a mobilisé les acteurs ayant une bonne connaissance de notre territoire pendant plus d'une année avec les représentants locaux des chasseurs, des randonneurs, de la Ligue de la protection des oiseaux, des viticulteurs, de la Chambre d'agriculture, du Conseil des Sages et des élus de Bouaye.
Enfin, une **consultation du public** a été organisée du 06 août au 21 septembre dernier afin de recueillir et intégrer des observations complémentaires.

BA : *Quels sont les principaux résultats, et quelle suite comptez vous donner à ce travail ?*

FH : La superficie totale des zones humides recensées représente 21.61 % du territoire communal, chiffre sensiblement supérieur à la moyenne régionale. C'est un patrimoine naturel important et une véritable richesse qu'il faut protéger pour les générations futures.
Le 15 novembre dernier, le **Conseil municipal a adopté à l'unanimité cet inventaire** qui sera intégré dans le PLU de Bouaye.

Interview

Bouaye Avance a interrogé Jacques Garreau, maire de Bouaye, sur des questions d'actualité.

***Bouaye Avance** : Pour l'aménagement de la place des Échoppes, pourquoi avoir choisi le béton plutôt que le bitume ?*

Jacques Garreau : Les deux variantes ont été étudiées par l'architecte. Pour des budgets identiques, le béton a été choisi pour bien différencier la place de la route départementale. Il est important que l'espace public fréquenté par les piétons soit traité différemment de la voirie dédiée à l'automobile. Le bitume noir a un caractère très routier.
Avant les travaux, la place des Échoppes était un parking sans espace vert. Aujourd'hui, c'est un espace partagé, agrémenté de massifs et de plantations où désormais piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite ont leur place.

***BA** : Les projets de nouveaux immeubles dans le bourg provoquent-ils des réactions ?*

JG : Les projets d'immeubles soulèvent souvent des réticences parmi le voisinage. Il faut rappeler qu'il s'agit toujours de la volonté d'un promoteur et d'un particulier qui souhaite vendre sa maison ou son terrain. La Commune veille au respect des règles d'urbanisme pour accorder les permis de construire et ne peut pas s'opposer si ces règles sont suivies.
Le bourg est un emplacement idéal pour construire des logements attractifs, proches des commerces, des écoles et des transports en commun. La rénovation urbaine permet d'éviter de consommer les espaces naturels et agricoles de la commune.
Les craintes, que nous comprenons, exprimées en réunions publiques, sont liées aux vues qui troublent l'intimité des riverains les plus proches. C'est pourquoi nous avons demandé, avec le Conseil des Sages, une étude urbaine qui aboutira, en juin prochain, à une amélioration des règles d'urbanisme datant de 2007.

***BA** : On construit en permanence à Bouaye. Selon vous, combien d'habitants la commune peut-elle accueillir ?*

JG : Depuis 1990, le nombre de Boscéens augmente régulièrement de 1% par an. Compte tenu du vieillissement naturel de la population, cette progression permet de maintenir le nombre des enfants dans les écoles et de soutenir l'activité commerçante. Notre commune est très appréciée et la tendance devrait se maintenir. Nous sommes près de 6200 aujourd'hui ; nous serons probablement 7000 en 2020.

***BA** : Face au stationnement anarchique aux abords de la gare, que comptez vous faire ?*

JG : Nous agissons sur plusieurs axes complémentaires. Dans l'immédiat, nous avons engagé une négociation foncière, via Nantes Métropole, pour étendre le parking de la gare d'au moins 25 places. De plus, nous demandons à la TAN de garantir la régularité de la navette pour que les usagers puissent l'utiliser en toute confiance pour rejoindre la gare.
A moyen terme, nous travaillons sur des solutions durables en incitant les voyageurs à utiliser, lorsque cela est possible, d'autres moyens pour se rendre à la gare (à pied, en vélo ou en covoiturage). Le stationnement sécurisé des vélos va passer de 12 à 40 places.
J'ai interpelé les pouvoirs publics pour que le tarif soit amélioré à partir de la gare de Saint Mars de Coutais et ainsi éviter que des voyageurs viennent prendre le train à Bouaye uniquement parce qu'ils bénéficient de l'écart de prix avec celui de Nantes Métropole.

Engagements tenus :

A ce jour, 90% des 106 engagements du contrat* avec les Boscéens sont réalisés (65%) ou en cours de réalisation (25%). En voici quelques uns :

Organiser un forum économique :

Réalisé le 8 septembre 2012, ce forum a réuni les entreprises boscéennes volontaires. Son succès encourage à renouveler l'opération *(engagement n° 24).*

Ouvrir un nouveau service de prêt de DVD :

La bibliothèque est devenue médiathèque au mois d'octobre avec un fonds de 500 DVD et 345 Cdrom accessibles à tous. *(engagement n° 65).*

Jumeler Bouaye avec une commune européenne :

Afin d'initier des échanges éducatifs, culturels, sportifs et économiques deux jumelages sont engagés avec Hornsea en Angleterre et Lesina en Italie *(engagement n° 69).*

Réaliser l'inventaire des zones humides :

L'inventaire des zones humides de la commune qui participent à limiter les inondations a été effectué et adopté en Conseil municipal *(engagement n° 104).*

*Tableau de suivi complet sur : *bouaye-avance.fr*

Bouaye Avance

15 rue de la Jouetterie-Cresne – 44830 BOUAYE
Directrice de publication : Bernadette Bertet
Comité de rédaction : Laurent Louvet, Catherine Rivaud
Internet : bouaye-avance.fr
Courriel : contact@bouaye-avance.fr

Mensonges et peur sur la ville

Bouaye *: "...cité dortoir sans espace vert, fermetures de classes, commerçants abandonnés, hausse des impôts locaux, augmentation du chômage local, manque d'ambition et vision étriquée des élus qui font acte de soumission à la grande métropole nantaise…"*

S'agit-il d'un extrait d'article de presse à scandale ?

Et bien non ! C'est un florilège de "l'expression politique" de l'opposition boscéenne, parue ces derniers mois dans le journal municipal "Bouaye ensemble".

Faute de proposition constructive, le discours se résume à des attaques outrancières et mensongères.

Décidemment, faire peur et mentir aux citoyens sont de tristes jeux qu'affectionne particulièrement la droite à l'échelon local comme au national.